

Compte rendu du conseil d'administration du 26 /09/2017

Présents : Jean- Marc C- Anne-Marie M- Charles M- Christian G- Fabrice G- Jacky S- Jean- Jacques Le B - J louis Cléguer - René S - Laurent L- Patrice B - Stéphane M- Mikael. L -Jo B- Jean Jo G- Yvon Bramoullé- Bernard P

Absents : Thierry B- Nicolas Q - Gildas B-

Excusés : Roger F- E Prigent- Jean-Yves B- David G- O Guenezan

Ordre du jour:

Gestion du club- Finances Recettes/dépenses

Le président énumère la liste des recettes/dépenses.

Rappel des dépenses annuelles : 10.000€ réparties selon 2 postes

Frais de fonctionnement : évalué à 6500€- ratio 2/3

Séjours vélos : évalués à 3500 €- ration 1/3

Les Tenues sont auto financées par la quote part des licenciés et les partenariats. Le solde est de 72€ pour le renouvellement des tenues 2014-2017. Le même principe a été retenu pour le prochain renouvellement période 2018-2022.

Après discussion au CA, ci-dessous les décisions quant aux dépenses de « convivialité » :

Repas AG - participation du club : 2200€ selon exercices précédents

Objectif : plafonner la participation du club à 1500€

Moyens : buffet, limiter la quantité de vin à $\frac{1}{4}$ de L/personne, quitte à acheter des bouteilles si nécessaire..... ; supprimer animateurs (ressources internes VCL)....augmentation de la participation si besoin selon coût de la soirée.

Repas membres CA- participation du club : 450 €

Maintenu

Pot école - participation du club : 500€

Maintenu

Course Marric- coût :650€ (déduction subvention mairie de 300€)- maintien course, par contre intérêt grillades ?

Grillades de fin d'été

Maintenu

♣**Idées**

Tirelire (cochon) : mis sur comptoir du VCL pour les pots des sorties de semaine laissé à l'appréciation des cyclistes.

Avenir :

♣**Loto** : projet de loto le 28 octobre ou 4 novembre - salle kergroas disponible

La recette des 2 lotos 2017 s'élève à 4250€, manque à gagner pour 2017 selon dépense annuelle

Pour 2018 :

♣**Licence** : Relever de 5€ le coût des licences- 55€ au lieu de 50€. A savoir que 37€ sont reversé à la fédé. Permanence les vendredi 8 et 15 décembre.

A noter :

Prévoir un certificat médical si besoin. Celui-ci est valable 3 ans à condition de remplir le questionnaire de santé (anonyme) et remettre l'attestation signée par le licencié, à conserver par le club lors de la prise de la licence. Vous recevrez un mail pour préciser cette nouvelle réglementation. Les licences seront enregistrées mi janvier 2018 ; ce qui permettra aux retardataires de transmettre les documents obligatoire (certificat médical année n et questionnaire année n+1 et n+2)

♣**Budgété en 2018 :**

Recettes chiens guides aveugles : réserve de 950 € lissé sur 3 ans - buffet froid prévu en 2018

Rappel CR du 29/08/17 : A ce jour, la situation financière ne pose pas de problème, néanmoins dans les années à venir les participations club seront à redéfinir au regard des ressources /dépenses. Les ressources potentielles des lotos comme des sponsors ne sont pas pérennes.

Divers

• *Tenues*

Maquette validée, remise des tenues lors des permanences pour la licence 2018 (8 et 15 décembre)

Le président remercie l'équipe de pilotage pour la mise en place de ce projet, cela implique un suivi (réassort (marge de 30 tenues pour les futurs licenciés)/sponsors...)

• *Téléthon* à L'Aber Wrach le vendredi 07/12/17 à 18h au samedi 8/12/17 18h.

Le club propose un challenge sur home traineur (réf JMC) + rando cyclo (réf Y B.)

Réunion des membres du CA le

- **Mercredi 11 Octobre à 20h:AG- Séjours 18- divers....**

Dressé par la secrétaire :

Anne- Marie Messenger

Validé par le président

Jean Marc Charreteur